



D3180-Direction des finances-Gestion budgétaire

DECISION DU MAIRE N° d.2025.138

**Budget principal de la ville de Versailles.
Exercice 2025.
Virement de crédits entre chapitres.**

LE MAIRE DE LA VILLE DE VERSAILLES

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5217-10-6 donnant la faculté à l'assemblée délibérante de définir les pouvoirs de l'exécutif en matière de virements de crédits ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs ;

Vu la délibération n° D.2022.12.107 du Conseil municipal de Versailles du 8 décembre 2022 approuvant la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour le budget principal de la Ville au 1^{er} janvier 2023 ;

Vu la délibération n° D.2024.12.104 du Conseil municipal de Versailles du 12 décembre 2024 approuvant le budget primitif 2025 de la Ville et autorisant l'ordonnateur à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections ;

Vu la délibération n° D.2025.06.28 du Conseil municipal de Versailles du 19 juin 2025 approuvant le budget supplémentaire 2025 de la Ville ;

Vu la décision du Maire n° d.2025.062 du 20 mai 2025 relative aux virements entre chapitres (n° 1) pour le budget principal 2025 de la Ville ;

Vu le budget de l'exercice en cours ;

Conformément à l'article L.5217-10-6 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), la nomenclature budgétaire et comptable M57 donne la faculté au Conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement ou investissement). Dans ce cas, le maire informe l'assemblée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.

Ainsi, l'article 3 de la délibération n° D.2024.12.104 du Conseil municipal de la Ville de Versailles du 12 décembre 2024 a prévu cette faculté et a autorisé le Maire de Versailles à procéder à des mouvements de crédits dans les dispositions précisées ci-dessus dans la limite de 7,5 % précitée.

Au budget primitif 2025, après vote du budget supplémentaire, les dépenses réelles inscrites au titre de la section d'investissement s'élèvent à 32 951 320 € (soit un montant maximum de virements fongibles de 2 471 349 €) ; les dépenses réelles (hors charges de personnel) inscrites en section de fonctionnement s'élèvent à 52 513 000 € (soit un montant maximum de virements fongibles de 3 938 475 € en fonctionnement).

La décision n° d.2025.062 du 20 mai 2025 relative à des virements fongibles pour le budget principal 2025 de la Ville concernait différents virements à hauteur de 248 300 € en section de fonctionnement et à hauteur de 419 220 € en section d'investissement.

Le montant des virements fongibles proposés dans la présente décision s'élève à 57 860 € en section d'investissement et à 356 826 € en section de fonctionnement.

Le cumul des deux décisions relatives à des virements fongibles s'élève donc à 477 080 € en section d'investissement, ce qui est inférieur au seuil précité de 7,5 % (représentant 2 471 349 € au budget 2025) et à 605 126 € en section de fonctionnement, ce qui est inférieur au seuil précité de 7,5 % (représentant 3 938 475 € au budget 2025).

L'application de ce dispositif permet de faire face, dans les limites indiquées ci-dessus, à des dépenses devant être engagées dans un délai rapide, sans attendre une décision modificative, en effectuant des virements de crédits d'un chapitre à un autre.

Au vu des consommations et engagements réalisés ou devant être effectués à la date de la présente décision, il y a lieu de procéder aux virements de crédits spécifiés dans le tableau ci-après.

DECIDE

- 1) d'autoriser, dans le cadre de l'exercice 2025 du budget principal de la ville de Versailles, les virements de crédits entre chapitres figurant dans le tableau ci-après et de signer tout acte ou document s'y rapportant :

Numéro de Virement	Ligne abondée	Ligne diminuée	Montant virement	Motif du virement de crédit
1	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	7 600 €	Réajustement des frais liés aux expositions organisées à l'Ancienne Poste
	933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	930 - Services généraux		
	93311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles	93020 - Administration générale de la collectivité		
	6233 - Foires et expositions	617 - Etudes et recherches		
2	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	4 831 €	Régularisation des frais de mutualisation avec VGP pour les dépenses d'assainissement de l'exercice 2024
	937 - Environnement	930 - Services généraux		
	93733 - Assainissement	93020 - Administration générale de la collectivité		
	62876 - Remboursement de frais au GFP de rattachement	617 - Etudes et recherches		
3	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	2 600 €	Appui juridique dans le cadre du projet de convention relatif à la ZAC de Satory
	935 - Aménagement des territoires et habitat	930 - Services généraux		
	93518 - Autres actions d'aménagement urbain	93020 - Administration générale de la collectivité		
	62268 - Autres honoraires, conseils	617 - Etudes et recherches		
4	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	3 000 €	Hausse des frais bancaires liés au développement des paiements dématérialisés pour les prestations "Familles"
	933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	930 - Services généraux		
	93331 - Centres de loisirs	93020 - Administration générale de la collectivité		
	627 - Services bancaires et assimilés	617 - Etudes et recherches		
5	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	17 000 €	Ajustement des dépenses d'électricité des locaux techniques affectés à la propreté
	937 - Environnement	930 - Services généraux		
	93722 - Propreté urbaine	93020 - Administration générale de la collectivité		
	60612 - Energie - Electricité	617 - Etudes et recherches		
6	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	30 000 €	Complément de crédits pour la restauration scolaire, en lien avec l'évolution des effectifs constatée en septembre 2025 et la révision de prix du marché
	932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
	93281 - Hébergement et restauration scolaire	93331 - Centres de loisirs		
	6042 - Achats de prestations de services	6042 - Achats de prestations de services		
7	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	30 000 €	Ajustement des dépenses d'électricité pour les crèches
		933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		93313 - Bibliothèques, médiathèques		
		934 - Santé et action sociale		
	934221 - Crèches et garderies	60612 - Energie - Electricité	20 000 €	Ajustement des dépenses d'électricité pour les crèches
	60612 - Energie - Electricité	Section : fonctionnement Mouvement : réel		
		933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs		
		93348 - Autres		
		60612 - Energie - Electricité		

Numéro de Virement	Ligne abondée	Ligne diminuée	Montant virement	Motif du virement de crédit	
8	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	15 000 €	Ajustement des dépenses d'électricité pour les multi-accueils	
		933 - Cuture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			
		93321 - Salles de sport, gymnases			
	934 - Santé et action sociale	60612 - Energie - Electricité			
	934222 - Multi-accueil 60612 - Energie - Electricité	Section : fonctionnement Mouvement : réel	10 000 €		
		933 - Cuture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			
		93313 - Bibliothèques, médiathèques			
		60613 - Chauffage urbain			
9	Section : fonctionnement Mouvement : réel 937 - Environnement 93722 - Propreté urbaine 6288 - Autres services extérieurs	Section : fonctionnement Mouvement : réel	65 000 €	Recours à une entreprise d'insertion pour le nettoyage de la voirie	
		933 - Cuture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			
		93311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles			
		60612 - Energie - Electricité			
		Section : fonctionnement Mouvement : réel	10 000 €		
		933 - Cuture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			
		93322 - Stades			
		60612 - Energie - Electricité			
10	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel	10 000 €	Recours à une entreprise d'insertion pour le nettoyage des offices de la restauration scolaire	
	932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	933 - Cuture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs			
	93281 - Hébergement et restauration scolaire	93314 - Musées			
	6283 - Frais de nettoyage des locaux	60613 - Chauffage urbain			
	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel			
11	935 - Aménagement des territoires et habitat	933 - Cuture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	5 000 €	Maintenance des installations électriques de la serre des Gonards et des barrières et fontaines des parcs et jardins	
	93511 - Espaces verts urbains	93311 - Activités artistiques, actions et manifestations culturelles			
	6156 - Maintenance	60613 - Chauffage urbain			
	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel			
12	936 - Action économique	930 - Services généraux	24 000 €	Complément de crédits pour la pose des illuminations de Noël	
	93632 - Industrie, commerce et artisanat	93020 - Administration générale de la collectivité			
	6288 - Autres services extérieurs	60613 - Chauffage urbain			
	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel			
13	932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	930 - Services généraux	8 000 €	Ecoles : entretiens et réparations	
	93212 - Ecoles primaires	93020 - Administration générale de la collectivité			
	615221 - Entretien et réparation bâtiments publics	60613 - Chauffage urbain			
	Section : fonctionnement Mouvement : réel	Section : fonctionnement Mouvement : réel			

Numéro de Virement	Ligne abondée	Ligne diminuée	Montant virement	Motif du virement de crédit
14	Section : fonctionnement Mouvement : réel 931 - Sécurité 9311 - Police, sécurité, justice. 6156 - Maintenance Section : fonctionnement Mouvement : réel 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 93313 - Bibliothèques, médiathèques 60632 - Fournitures de petit équipement Section : fonctionnement Mouvement : réel 930 - Services généraux 93020 - Administration générale de la collectivité 6156 - Maintenance Section : fonctionnement Mouvement : réel 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 93313 - Bibliothèques, médiathèques 6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers Section : fonctionnement Mouvement : réel 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 93315 - Services d'archives 6228 - Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers Section : fonctionnement Mouvement : réel 933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 9330 - Frais communs 6262 - Frais de télécommunications	10 456 € 22 000 € 15 000 € 21 000 € 13 839 €		Réajustement des crédits de maintenance en fonction de la temporalité de déploiement des projets
15	Section : fonctionnement Mouvement : réel 935 - Aménagement des territoires et habitat 93518 - Autres actions d'aménagement urbain 6262 - Frais de télécommunications	Section : fonctionnement Mouvement : réel 930 - Services généraux 93028 - Autres moyens généraux 6262 - Frais de télécommunications	500 €	Ajustement des frais de téléphonie
16	Section : fonctionnement Mouvement : réel 936 - Action économique 936312 - Marchés alimentaires 60612 - Energie - Electricité	Section : fonctionnement Mouvement : réel 930 - Services généraux 93020 - Administration générale de la collectivité 617 - Etudes et recherches	12 000 €	Régularisation des dépenses d'électricité sur exercices antérieurs pour les marchés alimentaires
Total des crédits entre chapitres - section de fonctionnement			356 826 €	
17	Section : investissement Mouvement : réel 901 - Sécurité 9011 - Police, sécurité, justice. 2051 - Concessions et droits similaires Section : investissement Mouvement : réel 900 - Services généraux 90020 - Administration générale de la collectivité 2051 - Concessions et droits similaires Section : investissement Mouvement : réel 903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs 9030 - Frais communs 21838 - Autre matériel informatique Section : investissement Mouvement : réel 908 - Transports 90845 - Voirie communale 2051 - Concessions et droits similaires	49 460 € 3 400 € 5 000 €		Réajustement des crédits d'investissement (logiciels et licences - infrastructures réseaux) en fonction de la temporalité de déploiement des projets
Total des crédits entre chapitres - section d'investissement			57 860 €	

- 2) que M. le Directeur général des services et le Comptable assignataire de la ville de Versailles sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Cet acte est affiché le jour du retour du contrôle de légalité et est susceptible d'être déféré devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de cette date.